SÉCURITÉ SOCIALE
l'Assurance Maladie
DORDOGNE

"La grippe,
ce n'est pas rien.
**Alors, je fais
le vaccin.**"

Vous avez 65 ans ou plus ?

A cet âge, on est plus fragile face à la grippe même en pleine forme.
C'est pourquoi l'Assurance Maladie vous a transmis une invitation pour bénéficier gratuitement du vaccin, à condition de vous le procurer avant le 31 janvier.

N'attendez pas, il faut 15 jours pour que le vaccin agisse.

Vous n'avez pas reçu ou perdu l'invitation,
contactez le **36 46**
(prix d'un appel local depuis un poste fixe)

En savoir plus sur la grippe :
ameli-sante.fr

PAO CPAM 24 - 10.2013